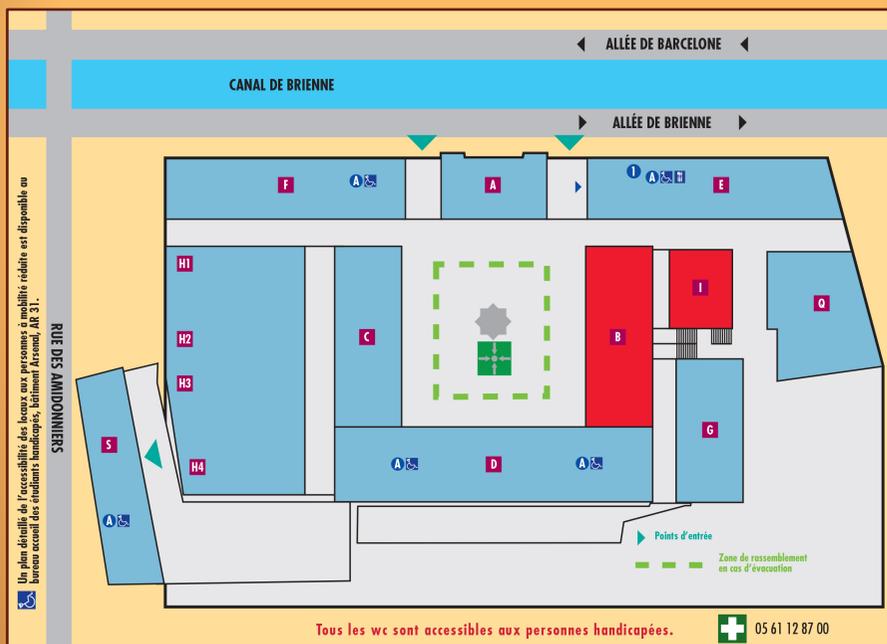


La question de la répartition des compétences juridictionnelles entre les deux ordres ou au sein d'un même ordre est classique, mais si on l'examine sous le prisme de la protection des libertés, elle soulève des problématiques nouvelles.

Résultat d'une construction progressive, la répartition des compétences juridictionnelles peut obéir notamment à une logique de protection des libertés, développée par le législateur, la jurisprudence et la doctrine. Mais cette configuration baroque et mouvante, en fonction de législations spéciales ou de circonstances exceptionnelles, suscite des interrogations spécifiques pour la garantie des libertés. Peut-on identifier des critères permanents de répartition des compétences juridictionnelles pour assurer la protection des libertés ? Quel est le juge le plus pertinent au regard de ses moyens ou de sa « culture » en fonction des domaines contentieux ? Comment déterminer des frontières de répartition qui ne nuisent pas à l'accessibilité de la justice ? Ces interrogations ne sont que quelques exemples des difficultés soulevées par cette construction aux ajustements constants.

Cette réflexion collective a pour objet de questionner la répartition des compétences juridictionnelles à travers le point de vue de ses auteurs et leurs méthodes mais aussi sous l'angle des conflits persistants et des effets sur les juges et les justiciables qu'elle génère.

Organisation du colloque : Xavier Bioy (Pr., UT1 Capitole, IMH) ; Emilie Debaets (MCF, UT1 Capitole, IMH) ; Julia Schmitz (MCF, UT1 Capitole, IMH).



Manifestation éligible au titre de la formation professionnelle continue

Droits d'inscription

Personnels d'un organisme public, professionnels du secteur privé, auditeurs libres : 80 €

Personnels UT Capitole et étudiants : gratuit

Participation au déjeuner du 18 janvier 2019 : 20€

Informations pratiques

karene.juste@ut-capitole.fr ou 05 61 63 38 95

Libertés et répartition des compétences juridictionnelles



Colloque 17 & 18 Janvier 2019

Université Toulouse Capitole

Site de la manufacture des tabacs

Amphi Guy Isaac

Avec le soutien de l'Institut Fédératif de Recherche et de la Faculté de Droit et Science Politique

14H – ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Corinne Mascala, Présidente de l'Université, UT1 Capitole
Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit, UT1 Capitole
Grégory Kalflèche, Professeur de droit public, UT1 Capitole, Co-directeur de l'Institut Maurice Hauriou

14H15 – INTRODUCTION

Présidence: Stéphane Mouton, Professeur de droit public, UT1 Capitole, Co-directeur de l'Institut Maurice Hauriou

14H30 - Philosophie ou fondements de la répartition : quelle influence de la pensée libérale ?

Mathieu Carpentier, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IMH

14H45 - Les enjeux de la répartition pour la protection des libertés aujourd'hui : quelles spécificités ?

Xavier Bioy, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IMH

15H – I. LES AUTEURS DE LA RÉPARTITION ET LEURS MÉTHODES

Présidence: Jacques Boulard, Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse

15H15 - I.1. Le Tribunal des conflits

Renaud Souche, Docteur en droit public, Université de Montpellier
Edmond Honorat, Président-adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat, ancien président du Tribunal des conflits

15H45 - I.2. Le législateur

Guillaume Beaussonie, Professeur de droit privé, UT1 Capitole, IEJUC
Thomas Andrieu, Directeur des affaires civiles et du Sceaux au Ministère de la Justice

16H15 - Pause-café

16H45 - I.3. Le Conseil constitutionnel

Nathalie Jacquinet, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IMH
Jean-François de Montgolfier, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien chef du service juridique du Conseil constitutionnel

17H15 - I.4. Les juridictions elles-mêmes : Conseil d'Etat et Cour de cassation

Bernard Stirn, Président de section au Conseil d'Etat
Nicolas Bonnal, Conseiller à la Cour de cassation, Chambre criminelle

20H - Dîner de gala

9H30 – II. LES EXEMPLES DE CONFLITS DE RÉPARTITION

Présidence: Marc Pouyssegur, Président du Tribunal de Grande Instance de Toulouse

Discutants :

Louis Parant, Président de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Toulouse
Céline Arquié, Premier conseiller au Tribunal administratif de Toulouse

9H45 - II. La Cour européenne des droits de l'Homme et la répartition des compétences

Krzysztof Wojtyczek, juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

10H - II. 1. Les concours répressifs

Antoine Botton, Professeur de droit privé, UT1 Capitole, IRDEIC

10H15 - II. 2. La protection de la propriété

Anthony Falgas, Docteur en droit public, UT1 Capitole, IMH

10H45 - Pause-café

11H15 - II. 3. La privation de liberté

Julia Schmitz, Maître de conférences en droit public, UT1 Capitole, IMH

11H30 - II. 4. La prévention du terrorisme

Emilie Debaets, Maître de conférences en droit public, UT1 Capitole, IMH

12H - Pause-déjeuner

14H – III. LES EFFETS DE LA RÉPARTITION

Présidence: Isabelle Carthé-Mazères, Présidente du Tribunal administratif de Toulouse

14H15 - III. 1 Effets sur le travail du juge

Benoist Guével, Président assesseur à la Cour administrative d'appel de Versailles
Danielle Mirabel, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Toulouse

14H45 - III. 2 Effets sur les justiciables

Benjamin Francos, Avocat au barreau de Toulouse
Pascal Nakache, Avocat au barreau de Toulouse, membre du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme

15H15 - Pause-café

15H45 – IV. REGARDS ÉTRANGERS SUR LA RÉPARTITION

Présidence: Jean-Gabriel Sorbara, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IMH

15H45 - IV. 1 La répartition vue du Royaume-Uni et des Etats-Unis

Aurélié Duffy, Professeur de droit public, Université de Lorraine
Wanda Mastor, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IRDEIC

16H15 - IV. 2 La répartition vue d'Italie

Nicoletta Perlo, Maître de conférences en droit public, UT1 Capitole, IRDEIC

16H30 - IV. 3 La répartition vue d'Allemagne

Aurore Gaillet, Professeur de droit public, UT1 Capitole, IRDEIC
Lukas Rass Masson, Professeur de droit privé, UT1 Capitole, IRDEIC

17H00 – CLÔTURE